

**ASTOUX
& ASSOCIÉS**

**FESTIVAL LYRIQUE
MUSICAL MARMANDAIS**

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS 31/12/2019

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

106, avenue Pierre Buffin - 47200 Marmande

Tél. : 05 53 64 28 20 - Fax : 05 53 64 19 69

18, place Stalingrad - 47400 Tonneins

Tél. : 05 53 84 69 92 - Fax : 05 53 64 54 08

Site Internet : www.astouxetassocies.com



FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS 31/12/2019

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

106, avenue Pierre Buffin - 47200 Marmande
Tél. 05 53 64 28 20 - Fax 05 53 64 19 69

18, place Stalingrad - 47400 Tonneins
Tél. 05 53 84 69 92 - Fax 05 53 64 54 08

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Bordeaux
Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale d'Agen
S.A.S. au Capital de 93 252 € - 350 960 159 RCS AGEN - FR 03 350 960 159

Site Internet : www.astouxetassocies.com



FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS

Association

**Siège social : 18 BD DU DOCTEUR FOURCADE
47200 MARMANDE**

379 982 291 RCS AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note REGLES ET METHODES COMPTABLES de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la date de clôture.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subvention signée entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulés par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois



garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

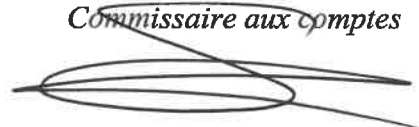
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARMANDE, le 29 Juin 2020

POUR LA S.A.S ASTOUX ET ASSOCIES
Sonia DA ROCHA
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 935	6 450	485	731
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	6 935	6 450	485	731
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	932		932	
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	12 662		12 662	6 971
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
		27 350		27 350	23 623
	Charges constatées d'avance	4 617		4 617	1 991
	TOTAL (II)	45 560		45 560	32 585
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		52 495	6 450	46 045	33 316

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	13 535	11 620
	Résultat de l'exercice	17 315	1 915
	Total des fonds propres	30 849	13 535
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	30 849	13 535
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	3 000	2 150
	Sur dons manuels affectés	950	2 410
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	3 950	4 560
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 415	3 491
	Dettes fiscales et sociales	5 830	11 731
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	11 245	15 222
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	46 045	33 316
ENGAGEMENTS DONNES	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	17 314,91	1 915,00
	(1) Dont à moins d'un an	11 245	15 222
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée	36 769	41 358
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	184 132	157 190
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	17	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	3 344	
Total des produits d'exploitation		224 262	198 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		73
	Autres achats et charges externes		
	Impôts, taxes et versements assimilés	124 611	118 474
	Rémunération du personnel	1 392	1 825
	Charges sociales	60 777	54 770
	Subventions accordées par l'association	19 439	17 260
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions	246	246
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	1 446	30
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		207 911	192 678
Charges Produits financiers		16 351	5 870
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	134	5
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	134	5
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	16 485	5 875
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	300	602
		80	3
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	220	600
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 560	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 950	4 560
	TOTAL DES PRODUITS	229 256	199 155
	TOTAL DES CHARGES	211 941	197 240
	EXCEDENT ou DEFICIT	17 315	1 915
	PRODUITS		
	Bénévolat	89 211	62 381
	Prestations en nature	89 211	62 381
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature	89 211	62 381
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévolé	89 211	62 381



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **46 045** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **229 256** euros et un total **charges** de **211 941** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **17 315** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Les Subventions Institutionnelles ont été versées par :

- la Mairie de Marmande,
- le Département de Lot et Garonne,
- la Région Aquitaine,
- l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal Val de Garonne Agglomération,
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Fonds pour le Développement de la Vie Associative,
- le Ministère de la Culture par l'intermédiaire du Fonds National pour l'Emploi Pénne dans le Spectacle.

Le bénévolat a été valorisé au compte de résultat pour 4 410 heures, soit un montant de contribution volontaire de 89 211 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Évènements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 13 mars 2020, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de confinement en vue de limiter la contamination des personnes par le coronavirus COVID 19 apparu début janvier 2020 en Chine. Ces mesures ont pour conséquence de mettre l'activité économique de la France au ralenti. Notre activité faisant partie de celles dont les textes imposent l'arrêt, notre établissement est fermé pour une durée minimum de 15 jours. Des mesures de télé-travail ont été mises en place pour faire face à cette situation. Néanmoins, nous n'avons cependant pas encore assez de recul pour connaître toutes les retombées économiques que cela aura sur notre société.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 935					6 935
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 935					6 935
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		6 935					6 935



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 204	246		6 450
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 204	246		6 450
TOTAL	6 204	246		6 450



Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 412	3 412	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 000	1 000	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	8 250	8 250	
	Charges constatées d'avance	4 617	4 617	
TOTAL DES CREANCES		17 279	17 279	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 415	5 415		
	Personnel et comptes rattachés	2 055	2 055		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 574	3 574		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	200	200		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		11 245	11 245		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 617	4 617
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 617

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	11 620	1 915		13 535
Résultat de l'exercice	1 915	17 315	1 915	17 315
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	13 535	19 230	1 915	30 850

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés 1er Prix 2018 reporté sur 2019 DRAC Brigades Lyriques 4ème trimestre 2020	2 150	2 150	3 000	3 000
TOTAL	2 150	2 150	3 000	3 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels DONS 2018 POUR FESTIVAL 2019 DONS 2019 POUR FESTIVAL 2020	2 410	2 410	950	950
Total	2 410	2 410	950	950
Legs et donations				
Total				
TOTAL	2 410	2 410	950	950

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	36 769		36 769
TOTAL	36 769		36 769

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

31/12/2019

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

1

Agents de maîtrise et techniciens

Employés

Ouvriers & apprentis

TOTAL

1



Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Contrôle Légal des Comptes							
	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	1 650	1 650	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	1 650	1 650	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	1 650	1 650	100,00	100,00				

FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS 31/12/2019

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

106, avenue Pierre Buffin - 47200 Marmande
Tél. 05 53 64 28 20 - Fax 05 53 64 19 69

18, place Stalingrad - 47400 Tonneins
Tél. 05 53 84 69 92 - Fax 05 53 64 54 08

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Bordeaux
Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale d'Agen
S.A.S. au Capital de 93 252 € - 350 960 159 RCS AGEN - FR 03 350 960 159

Site Internet : www.astouxetassocies.com



FESTIVAL LYRIQUE MUSICAL MARMANDAIS

Association

**Siège social : 18 BD DU DOCTEUR FOURCADE
47200 MARMANDE**

379 982 291 RCS AGEN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à MARMANDE, le 29 Juin 2020

POUR LA S.A.S ASTOUX ET ASSOCIES

Sonia DA ROCHA

Commissaire aux comptes



